

Le Journal de Gien, 13 mai 2010

Un déplacement chez PSA et LEAR qui redonne un peu d'espoir !



Lundi matin, une trentaine de salariés de Proma se sont retrouvés devant les grilles du siège de PSA à Ploisy avant d'aller à Vélizy au siège de l'équipementier LEAR où ils ont obtenu des informations qui leur ont redonné espoir.

À l'heure de boucler leur deuxième mois d'occupation de leur usine, une trentaine de salariés de Proma s'est rendue lundi en car financé par le maître Jean-Pierre Sautel sur le site du constructeur PSA à Ploisy et sur celui de l'équipementier automobile LEAR à Vélizy, le principal donneur d'ordres de l'usine giennoise.

Caroline Guérineau et Sylvie Geerts pour la CDTF et Jean-Joseph Galais pour FO, accompagnés respectivement par un représentant local de leur syndicat ont été reçus par quatre dirigeants du pôle achats de chez PSA. Les délégués CDTF leur ont rappelé que l'Etat avait déboursé trois milliards pour le groupe français alors que PSA ne respectait pas les modalités de ce prêt notamment envers le moins de 7 pour 1000 des milliards que PSA a touchés. Nous ne soulignons les représentants de la CDTF en rappelant la demande d'interférences auprès de la loi de 2009 et de la loi de 2010.

« Ils nous ont affirmé ne pas avoir de données précises sur les volumes »,

tant affectivement avec LEAR « confie Sylvie Geerts. Mais l'entretien nous a permis d'obtenir la promesse que PSA fasse pression sur l'équipementier LEAR et également sur le groupe Proma avec lequel PSA travaille sur d'autres modèles. « Ils nous ont promis de faire évoluer la situation », confie Sylvie Geerts.

Le bus des salariés de Proma a pris ensuite la direction de Vélizy où le directeur des ressources humaines et un des responsables du service achats ont reçu les délégués syndicaux. « Nous leur avons rappelé leur responsabilité morale notamment avec le non-respect des volumes promis », rappelle Sylvie Geerts. Les licenciés giennois ont alors appris que LEAR avait fait une proposition de rachat du stock de pièces (estimé à 340 000 €) qui serait abondée « d'une somme substantielle dans le cadre de l'accord de septembre 2009 à la condition que la plainte de Proma Promesa contre LEAR pour non-respect des volumes soit retirée ».

« Cette lettre a été envoyée en

leur M. Jousselet », explique Sylvie Geerts, étouffée tout comme Caroline Guérineau qui le liquidateur ne les en dit pas parlé, surtout qu'ils se sont vus récemment !

« Notre prochaine étape début mars, c'est le liquidateur », assure Sylvie Geerts qui entend bien également positionner la demande financière de ses collègues auprès du liquidateur « comme des créanciers privilégiés avant même l'Etat » comme leur ont conseillé les dirigeants de LEAR.

« Ces deux rencontres ont permis de nous éclairer sur certains points résume Sylvie Geerts qui a eu l'impression « que les négociations ne sont pas fermées ».

Autant dire que sur le chemin de retour dans l'après-midi, les salariés de Proma avaient repris un peu d'espoir de voir aboutir leur requête à l'attente d'attaquer leur troisième mois d'occupation de leur usine qui débute le jeudi 11 mars.